

# HONORAIRES MAXIMUMS DE TRANSACTIONS TTC



## Santer'Immo

Arrêté Ministériel du 10/01/2017 relatif à l'information des consommateurs par les professionnels intervenant dans une transaction immobilière

### HONORAIRES APPLICABLES A COMPTER DU 01/07/2023 – MANDAT DE VENTE OU RECHERCHES-

| PRIX DE VENTE         | Honoraires Maximums<br>Mandat SIMPLE | Honoraires Maximums<br>Mandat EXCLUSIF |
|-----------------------|--------------------------------------|----------------------------------------|
| Inférieur à 50 000€   | 15%                                  | 13 %                                   |
| De 50 000 à 74 999€   | 12%                                  | 10%                                    |
| De 75 000 à 149 999€  | 10 %                                 | 8%                                     |
| De 150 000 à 249 999€ | 8%                                   | 6%                                     |
| De 250 000 à 499 999€ | 6 %                                  | 5%                                     |
| De 500 000 à 799 999€ | 5%                                   | 4%                                     |
| Supérieur à 800 000 € | 4%                                   | 3%                                     |

*Avis de valeur, hors mandat de vente, 200.00 € ttc*

Honoraires charge acquéreur ou vendeur selon choix du mandat (TVA au taux en vigueur à 20% incluse)

### HONORAIRES DE LOCATION/GESTION A USAGE D'HABITATION

Honoraires TTC, au taux actuel de la TVA de 20% à la charge du bailleur :

- honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail : 8€/m<sup>2</sup> de surface habitable\*
- honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée : 3€/m<sup>2</sup> de surface habitable\*
- frais d'entremise (publicité, négociation du bien à louer, établissement de l'ERP) : 50€
- frais de gestion : 6% HT mensuel du loyer hors charges

Honoraires TTC, au taux actuel de la TVA de 20% à la charge du locataire :

- honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail : 8€/m<sup>2</sup> de surface habitable\*
- honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée : 3€/m<sup>2</sup> de surface habitable\*

Rédaction du bail seul : 150 € TTC

\* Plafonné à 1 mois de loyer

SASU SANTERIMMO – 18 rue Parmentier 80500 MONTDIDIER RCS

AMIENS n° 490 329 620 et TVA n° FR71490329620

Carte professionnelle numéro CPI 8001 2016 000 005 713 délivrée le 08/02/2022 par la CCI de Amiens-Picardie, mention « transactions sur immeubles et fonds de commerce » garantie par SO.CA.F -26 rue de suffren 75015 Paris, pour un montant de 110 000 € et « gestion immobilière » garanti par SO.CA.F -26 rue de suffren 75015 Paris, pour un montant de 360 000 €

Titulaire d'une assurance en responsabilité civile professionnelle auprès de MMA 14 Bd Marie et Alexandre Oyon 72030 Le MANS